

OC'VIA CONSTRUCTION
Dossier de demande d'autorisation temporaire d'exploiter une centrale d'enrobage

Note complémentaire concernant la gestion des eaux superficielles du site

Préciser comment sera réalisée l'étanchéité du bassin de confinement

L'étanchéité sera assurée par la mise en place dans les règles de l'art, sur toute la surface du bassin, d'une membrane étanche solide de type PEHD.

Démontrer que le bassin de décantation et d'infiltration de la base travaux a la capacité de recevoir les eaux de la plateforme de la centrale

Afin de dissocier la gestion des eaux de la base travaux globale de la gestion des eaux internes à la plateforme d'enrobage, et pour assurer une meilleure transparence, OC'VIA a finalement décidé, afin d'assurer une gestion satisfaisante des eaux de ruissellement de la plateforme d'enrobage, de créer un bassin de décantation et d'infiltration propre à cette plateforme, de 4 000 m³, qui sera implanté sur la plateforme, à l'intérieur de l'emprise demandée en autorisation temporaire.

→ **Voir le plan d'ensemble et le plan des abords modifiés joints en annexe à la présente note.**

Le bassin multifonctions de la base travaux globale ne recevra donc aucune eau provenant de la plateforme d'enrobage. Toutes les eaux ruisselant sur la plateforme d'enrobage seront gérées à l'intérieur de l'emprise ICPE concernée. **Aucune eau ne sera rejetée vers l'extérieur.**

Fournir un plan de gestion des eaux avec la surface du bassin versant intercepté et figurant le fossé de raccord au bassin de décantation et d'infiltration de la base travaux globale

La gestion des eaux à l'intérieur de la base travaux est réalisée conformément aux prescriptions de l'arrêté Loi sur l'Eau n° 2013297-0030 du 24 octobre 2013. En particulier se trouvent, dans les abords de la future plateforme d'enrobage, le fossé périphérique longeant l'intérieur de la boucle de raccordement et le fossé longeant la route d'accès à la base travaux.

Les terrains aux abords du projet sont très aplanis. Les terrains concernés par l'emprise ICPE ont, consécutivement à l'obtention de l'arrêté d'enregistrement n° 15-056N du 26 mars 2015, fait l'objet d'un léger terrassement afin de donner une légère pente pour diriger les eaux de ruissellement vers les fossés et ont été merlonnés. Ainsi, les eaux de ruissellement du bassin versant amont (limité par le remblai de la boucle ferroviaire et l'accès à la base travaux) sont dorénavant déviées par ce merlon périphérique. Elles reprennent ensuite leur cheminement naturel.

Préciser la longueur et le dimensionnement du fossé de collecte des eaux de ruissellement jusqu'au bassin de décantation

Un fossé trapèze présentant les dimensions suivantes :

Hauteur	0,5 m
Largeur en fond	0,5 m
Largeur en tête	1,5 m

sera mis en place en bordure nord, ouest et sud d'emprise, à l'intérieur du merlon périphérique et rejoindra le bassin de décantation et d'infiltration interne de la plateforme d'enrobage en deux points.

Ce fossé aura une longueur totale de 440 m.

DEMANDE D'AUTORISATION
ICPE 2521
Lieu-dit « Valdebanne Sud-Ouest »
Commune de Nîmes (30)
OC VIA CONSTRUCTION

PLAN D'ENSEMBLE

(demande de dérogation d'échelle)

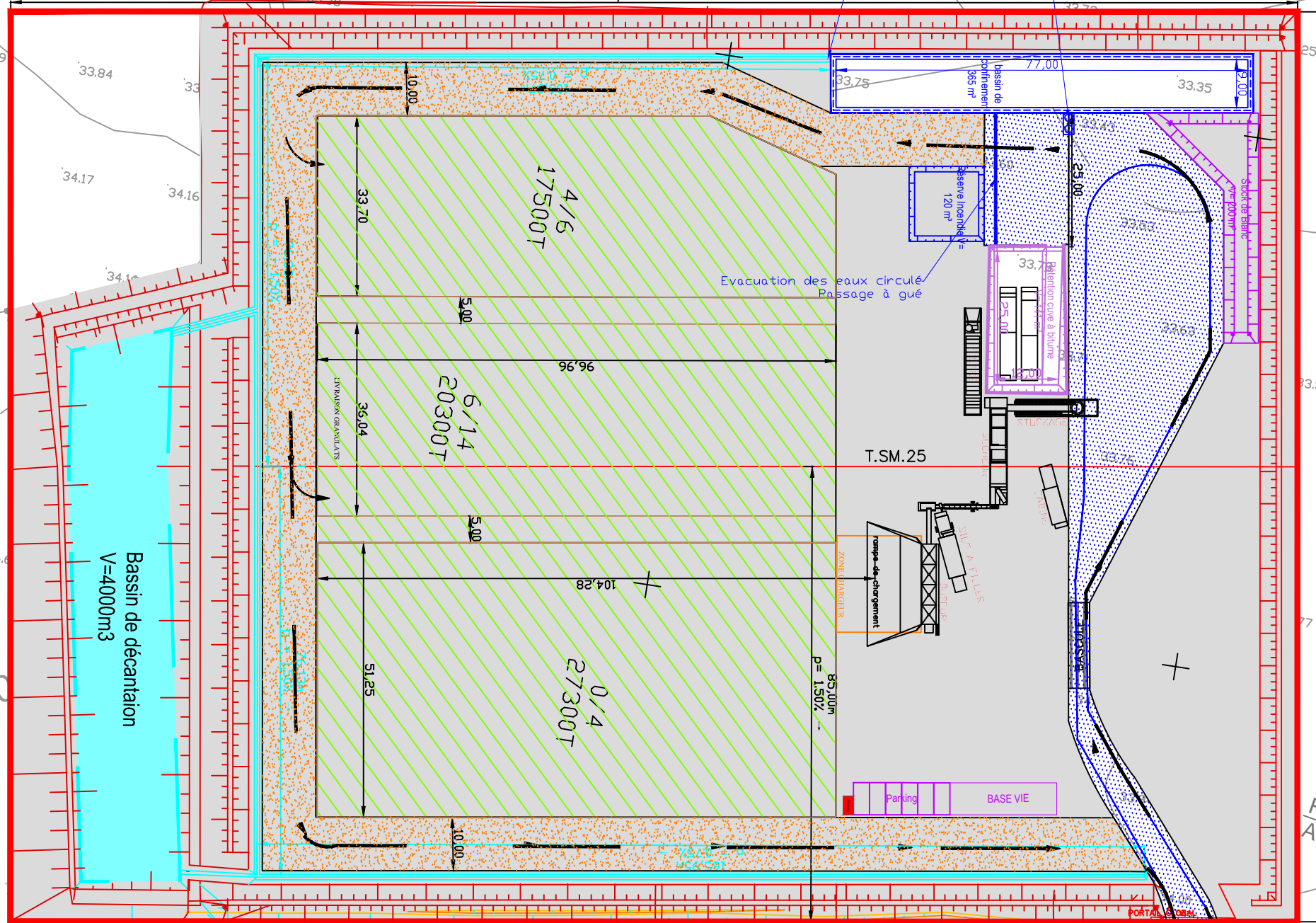
ATDx Echelle 1/1000 - Coordonnées Lambert 93 - NGF

19 mai 2015



Terrain Base travaux du CNM

Vanne de confinement manuelle en sortie de bassin
Séparateur Hydrocarbure
240,64m
p= -0.75%



- LEGENDE**
- Limite de la demande d'autorisation (4.1ha)
 - - - Limite des 35 mètres
 - Affectation du sol
 - Aménagements Eaux Pluviales du site
 - Réseau BRL
 - Réseau Gaz
 - Livraison granulats
 - ▨ Stockage granulats
 - ▨ Voies de circulation
 - ▨ Aire enrobée de 2600m²
 - Bi couche

Bassin de décantation
V=4000m³

4/6
17500T

5/14
20300T

0/4
27300T

T.SM.25

Parking
BASE VIE

Raccordement au CNM

Réseau BRL
FOURREAU Ø800

N= 6297.600

N= 6297.500

R=300.000
A=134.164

170,00m
p= -1,50%

108,80m
p= -0.75%

78,13m
p= -4.00%

Base travaux du CNM

N= 6297.400

E= 808.100

E= 808.400

N= 6297.500

LEGENDE

- Emprise de la demande d'autorisation
- Rayon des 200 mètres
- Limite de Commune
- Culture
- Aménagements Eaux Pluviales

DEMANDE D'AUTORISATION
 ICPE 2521
 Lieu-dit « Valdebanne Sud-Ouest »
 Commune de Nîmes (30)
 OC VIA CONSTRUCTION

PLAN DES ABORDS
 AU 1/2500

ATDx Echelle 1/2500 - Coordonnées Lambert 93 - NGF 19 mai 2015

